

22 mars :



augmenter les salaires !

La situation faite aux 5,5 millions
d'agents publics est inacceptable !

Un travail mal reconnu, de nombreux agents en difficulté pour en vivre correctement, une situation néfaste à la Fonction publique (image, attractivité...) et économiquement inefficace... voilà les conséquences du gel de la valeur du point d'indice depuis 2010.
Cette politique est un échec.

constats :

- Selon l'INSEE, pour l'ensemble des trois versants, le salaire net moyen en euros constants dans la Fonction publique a baissé de 0,1% en 2011, 0,8% en 2012, 0,5% en 2013. Cette tendance se poursuit.
- Par rapport à 2000 une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de deux mois de salaire par an.
- Ces pertes de pouvoir d'achat aboutissent à ce que, à travail égal, les jeunes recrutés dans la fonction publique sont moins bien payés que leurs aînés. Cela aboutit à une dégradation des mécanismes de solidarité intergénérationnelle et met en danger le financement des retraites.
- De plus, la réduction de la part du traitement indiciaire dans les rémunérations, conjuguée à la réforme des retraites et au gel de la valeur du point, aboutit à une dégradation des montants de liquidation des pensions.
- Les salaires des enseignants en régression, comparés à leur niveau de l'année 2000 alors que sur la même période, ils ont augmenté dans la quasi-totalité des autres pays de l'OCDE.
- Le salaire moyen des femmes dans la fonction publique est inférieur de 14% à celui des hommes (hors prise en compte des temps partiels et incomplets).

Pendant ce temps :

- De juillet 2010 à décembre 2015, les prix à la consommation ont augmenté globalement de 5,7% (source : INSEE), de 6,1% pour l'alimentation et de 9,2% pour les loyers.
- Dans la même période le SMIC a été porté de 1365 € bruts en décembre 2010 à 1466,62 € en décembre 2015, soit une augmentation de 7,7 %.



Les organisations syndicales de la Fonction publique FSU, CGT, CFDT, CFE-CGC, UNSA, Solidaires et FA-FP :



Exigent qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.



Estiment que le rendez-vous salarial du 17 mars doit déboucher sur des mesures fortes,



Si celles-ci étaient trop éloignées de leurs attentes et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique y compris par la grève et les manifestations.

C'est possible d'augmenter nos salaires :

- Plus de 7 milliards « d'économies » seraient réalisées en 2016 du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice au regard de la seule inflation depuis 2012.
- L'argent existe bel et bien dans les caisses de l'Etat : 1 % d'augmentation représente près de 2 milliards sur les trois versants (source : Cour des Comptes) soit seulement 11 % des budgets consacrés au Crédit d'impôt « Compétitivité-Emploi » pour 2016.
- Une réelle réforme fiscale fondée sur le principe d'une meilleure redistribution des richesses produites permettrait de dégager les recettes nécessaires à l'action publique et à la solidarité, il est encore temps de le faire !

Nous demandons :

- une mesure immédiate et d'urgence pour commencer à remettre les salaires à niveau
- la programmation dès maintenant de mesures pour le début 2017 permettant d'annuler les effets de l'inflation depuis 2012.

Gagner l'augmentation de nos salaires : maintenant !

- Dans les négociations « PPCR », la FSU a défendu la revalorisation de la grille et celle de la valeur du point d'indice. Elle a obtenu que ce rendez-vous salarial ait bien lieu au début de l'année 2016.
- Le gouvernement doit assumer son attachement déclaré à la fonction publique or à ce jour il n'a toujours pas fait connaître ses intentions.

Pour que ce rendez-vous salarial, attendu depuis 5 années, débouche sur une augmentation significative du point, il est clair que tous les personnels doivent se mobiliser.

**Toutes et tous en grève le 22 mars prochain
pour exiger reconnaissance et augmentation des salaires
dans la Fonction publique**



Avec la **FSU**,
pour le Service Public !

